



Commune de BERTRANGE

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

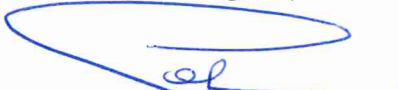
relative à la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'un complexe résidentiel à Bertrange, Cité Pourpelt,

a été introduite par LuxEnvironnement s.a., au nom et pour le compte de la société OLOS FUND s.c.a, SICAV-FIS,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 12.04.2021.



Bertrange, 7 juillet 2021


Frank COLABIANCHI
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.



Bertrange, le 7 juillet 2021


Frank COLABIANCHI
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire